



La fin de la semaine a été marquée par un nouvel accrochage entre les éléments des forces de l'ordre et les dahalo, dans le district de Betroka. En tête de peloton, le capitaine Andriatiana Rafalihery a perdu la vie lors de cet affrontement, augmentant ainsi le nombre de décès dans les rangs de l'armée durant cette opération de sécurisation Fahalemana 2015.

Processus électoral

ACCOUCHEMENT DIFFICILE DU SUCESSEUR DE LA CENIT

La démarche en vue de la constitution de l'organe électoral devant substituer la CENIT entre dans sa dernière phase. En effet, une commission mixte, composée de membres de l'Exécutif et du Parlement sera mise en place afin de se pencher sur le projet de texte régissant la future CENI, en vue de sa finalisation. Selon le ministre de l'Intérieur, il s'agit de la dernière étape avant la soumission des textes pour adoption auprès de l'Assemblée nationale. Ce dernier a précisé que l'élaboration de ce projet de loi sur la Commission électorale s'est faite sans précipitation et ce, afin que les cas de blocage dans l'adoption des textes au niveau du Parlement ne se répètent plus. Pour l'heure, aucun acteur sollicité dans l'élaboration du projet de loi n'a encore pu consulter les textes finaux, résultant de la consolidation des propositions issues des différentes consultations entreprises dans le cadre de leur élaboration (L'Express de Madagascar, p.3)

- **Midi Madagasikara** soutient que l'avant-projet de la loi sur la CENI a déjà été adopté par l'Exécutif lors d'un Conseil du gouvernement. Tout en informant de la mise en place de la commission mixte devant étudier le texte avant son introduction au Parlement, le quotidien rapporte que la Présidence de la République sera représentée au sein de la structure tandis que les Ordres professionnels tels que celui des journalistes et des avocats l'intégreront en tant que membres de la société civile. Quant aux partis politiques, ils ne seront représentés au sein de la future CENI uniquement durant les périodes électorales. (p.3)
- N'ayant pas été adopté par le Conseil des ministres de vendredi dernier, le projet de loi sur la CENI a été remis au Président de la République, selon **Les Nouvelles**. Le journal a tenu à préciser que le projet de texte ne cesse de connaître des modifications raison pour laquelle il tarde à être validé. Après que la Présidence ait consulté la dernière version du document et apporté ses propositions, elle sera donc débattue une troisième fois en Conseil des ministres. Le quotidien rapporte par ailleurs les déclarations d'une source proche du dossier qui aurait déclaré que le ministère de l'Intérieur aurait remis trois documents à examiner au lieu d'un. (p.3)
- Dans une interview accordée à **L'Observateur**, l'analyste politique Joseph Randriamiharisoa déclare ne pas s'opposer à la constitution de la nouvelle CENI mais a tenu à souligner que la gouvernance électorale est une affaire d'Etat qui en premier lieu incombe au ministère de l'Intérieur (p.2)



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- **Tia Tanindrazana** soutient également que le projet de loi régissant le successeur de la CENI a été adopté par le Conseil des ministres et ce, bien que le ministre de l'Intérieur ait informé que les consultations continuent. (p.2)

PROCLAMATION DES RESULTATS DES COMMUNALES PREVUE POUR CE VENDREDI

Après la tenue des audiences publiques portant sur les contentieux électoraux relatifs aux élections communales, la semaine dernière, les juges du tribunal administratif d'Anosy sont maintenant en plein délibération. La proclamation des résultats définitifs est d'ailleurs prévue pour le vendredi 18 septembre prochain, dans la matinée. D'après les dires du Commissaire général de la Loi auprès du tribunal administratif, la commission administrative pourrait apporter des changements même si elle a déjà rejeté une grande partie des requêtes qui lui ont été soumises. Selon les prévisions, la date prévue pour la proclamation des résultats définitifs à Antananarivo est également valable pour les tribunaux administratifs dans les régions (**L'Express de Madagascar, p.5**)

- Vingt-six, tel est le nombre de requêtes déposées par le collectif des candidats auprès du tribunal administratif de Toliara, à l'encontre Jean Rabehaja. Une grande partie de ces doléances réclament la disqualification du candidat du HVM qui, selon les plaignants, ne se serait pas acquitté de ses impôts fonciers sur les terrains et sur les propriétés bâties. Il serait également accusé d'usages de faux. (**Midi Madagasikara, p.3**)
- Le tribunal administratif d'Antsiranana a rejeté la requête du candidat du HVM. A titre de rappel, ce dernier avait demandé la disqualification de la liste MAPAR dont le candidat est provisoirement élu à la tête de la ville. Les juges ont estimé qu'aucune des dispositions justifiant une disqualification prévues par le code électoral n'a été violée. (**Les Nouvelles, p.2**). **La Gazette de la Grande île** précise que la requête du candidat du parti au pouvoir reposait sur le fait que son adversaire du MAPAR Djaovojozara Jean Luc est un « non-résident », une demande jugée non fondée par le tribunal administratif. Le quotidien précise par ailleurs que cette décision a été saluée par les « raïamandreny » de la région dans la mesure où il s'agit de la preuve de l'intégrité, de l'impartialité et de la transparence dont ont fait preuve les juges dans le traitement des contentieux électoraux. (p.4)
- A Mahajanga, le candidat du TIM avait demandé la disqualification de son concurrent présenté par la formation politique MAPAR, en s'appuyant sur le fait que ce dernier ne figurait pas sur la liste électorale. Pour sa défense, Mokhtar Andriantomanga a rejeté la faute sur la CENIT, plus précisément sur les imperfections relatives à l'organisation des scrutins communaux. A rappeler que ce dernier a failli ne pas prendre part au vote mais a finalement pu s'acquitter de son devoir après des vérifications entreprises par les responsables. Son argument pris en considération par le tribunal administratif, Mokhtar Andriantomanga voit sa victoire se confirmer. **Madagascar Matin** révèle l'existence d'intimidations émanant des partis proches du pouvoir dans le traitement de ce contentieux. (p.3) **La Gazette de la Grande île** rapporte que la majorité des 472 requêtes déposées auprès du tribunal administratif de Mahajanga demandent l'organisation de nouvelles élections en raison principalement des imperfections relevées au niveau de la liste électorale. (p.4)
- Au regard du caractère délicat des contentieux électoraux pour la province d'Antananarivo, plus précisément pour la capitale, **La Gazette de la Grande île** a rapporté la décision des magistrats

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



administratifs, présidés par Randrianarimanana Tsantaniaina, refusant toute demande de rencontre avec les parties concernées par les dossiers électoraux. Le quotidien révèle par ailleurs que le document officiel, publié par l'OVEC, concernant la description du bulletin unique ne mentionne nullement l'existence du terme « Neny ». Il se demande par conséquent à quel moment cet élément a été introduit. (p.4).

- Dans un article d'opinion, **La Gazette de la Grande île** soutient que le public en a assez du tapage autour des contentieux opposant les candidates Lalatiana Rakotondrzafy et Lalao Ravalomanana. Le journal critique notamment la portée médiatique prise par cette affaire alors que des scrutins d'envergure, en l'occurrence les présidentielles et législatives, n'ont pas pris de telle proportion. A travers son analyse, le journal semble soutenir que l'insertion du terme « Neny » dans le bulletin unique ne constitue en aucun cas une violation du code électoral (p.3)

Politique

RECOMPOSITION DU GOUVERNEMENT, INCONTOURNABLE APRES LA SIGNATURE DU PACTE DE RESPONSABILITE

Si les pouvoirs Exécutif et Législatif se lancent dans la signature du Pacte de Responsabilité, la formation d'un nouveau gouvernement s'avère incontournable, opine **Les Nouvelles**. Le Chef de l'Etat avait en effet promis de trouver une solution pour une entente entre les deux institutions et apparemment, le Pacte de Responsabilité semble être la seule issue. Le remaniement du gouvernement sera par conséquent la suite logique. D'ailleurs Hery Rajaonarimampianina ne l'a pas dénié, précise le quotidien. (Les Nouvelles, p.8)

- Dans un article d'opinion, **L'Observateur** use du terme « tarondrologie », lancé par un ex-CST, pour qualifier le Pacte de responsabilité et dans une certaine mesure, le comportement des politiciens malgaches. Ce terme se base sur la dénomination malgache d'une espèce de caméléon et fait référence au fait que la pratique du retournement de veste est courante dans le milieu politique malgache. De l'avis du quotidien, les acteurs politiques sont passés experts dans le changement de camp ou d'avis selon leur convenance ou les calculs politiques comme l'attestent le Pacte de responsabilité, recommandé par la décision de la HCC, qui a été substitué par un Mémoire de stabilité et la réconciliation nationale, qui a laissé la place à la réconciliation entre la Présidence de la République et les députés dits frondeurs (p.2)

LE CHEF D'ETAT EN DEPLACEMENT A ANTSIRANANA

Hery Rajaonarimampianina poursuit ses descentes sur terrain comme en témoigne son déplacement, le week-end dernier, dans la ville d'Antsiranana. A cette occasion, le Président de la République a honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture du championnat national des sports scolaires. Il a ensuite entrepris une visite du navire Espagnol « Galicia L-51 », qui accoste dans le port dans le cadre d'une coopération dans la lutte contre la piraterie maritime et a clôt son programme chargé, par une constatation de visu des travaux de réhabilitation du Lycée Mixte d'Antsiranana. Dans son allocution durant l'ouverture de la compétition des sports scolaires, le Chef de l'Etat a indiqué faire des jeunes sa priorité (Les Nouvelles, p.3-9)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- De l'opinion de **La Vérité**, le passage du Chef de l'Etat dans la capitale de la région du Diana a été un fiasco politique. Le quotidien estime en effet que le Président Rajaonarimampianina a perdu de sa crédibilité auprès de la population comme en témoigne le stade municipal qui aurait été vide sans les sportifs issus des différentes régions et leurs délégations. Le quotidien a par ailleurs critiqué le fait que le parlementaire Freddie Mahazoasy, qui est également Vice-président de l'Assemblée Nationale, n'ait pas été invité à prendre la parole tandis que la députée Jocelyne Rahelianta n'a pas assisté à la cérémonie. (p.3)

Economie et société

OPERATION FAHALEMANA, LA GENDARMERIE A ENCORE PERDU UN DE SES ELEMENTS

Nouvel accrochage à Betroka. Hier aux alentours de 9 heures, une centaine de bandits armés de fusils de chasse se sont emparés d'un troupeau de bovidés dans la commune de Mangaly-Ivahona, dans le district de Betroka. Alertées, les forces de l'ordre sont venues à la rescousse. Un hélicoptère a également été mobilisé. Assaillis à coups de grenade, les dahalo ont été forcés d'abandonner leurs butins tandis que des corps sans vie ont été retrouvés le long de la chaîne de montagne de l'Andriry. Selon une source officielle auprès de la gendarmerie, les bandits appartiennent à la tribu Zafindravala tandis que les victimes sont membres des Antevondro. Suite à l'attaque, ces derniers ont fait appel aux membres du pacte villageois Zanak'i Mangoky. Un affrontement entre les deux camps s'en est ensuite suivi et ce, pendant plus d'une heure. D'après les explications du lieutenant-colonel Théodule Ranaivoarison, commandant du groupement Anosy, l'accalmie régnait dans la zone de combat après le passage de l'hélicoptère de l'armée, amenant ainsi le capitaine Andriatiana Rafalihery et huit gendarmes de sa compagnie à se rendre sur les lieux, en compagnie de quarante-sept militaires. Après avoir passé au peigne fin les environs, ils ont pris le chemin du retour mais ont été avertis de la présence de malfaiteurs se réfugiant dans les environs, raison pour laquelle ils ont rebroussés chemin et sont tombés dans un guet-apens des dahalo. Touché par balle, le jeune officier a succombé à ses blessures au cours d'évacuation vers l'hôpital de Sakalalina. (L'Express de Madagascar, p.9)

- **Midi Madagasikara** fait part du bilan des affrontements et évoque la mort de 3 villageois ainsi que de 14 dahalo. Il rapporte également que l'adjudant-chef du 1^{er} RFI a été blessé par balle. Selon le quotidien, les dahalo issus du clan des Bara Zafindravala avaient tenté d'incendier les habitations durant le vol des zébus (p.2)
- D'après les explications d'un élu de la région, il s'agissait de l'une des plus violentes agressions que la population ait jamais connu. L'opération a par ailleurs permis de faire la saisie de 9 fusils tandis que tous les zébus volés ont été récupérés. (La Vérité, p.5)
- **Madagascar Laza** précise que les trois civils morts dans l'affrontement avec les dahalo sont les propriétaires des bétails volés. Il rapporte, quant à lui, un bilan de 24 morts du côté des bandits (p.3)
- **Tia Tanindrazana** évoque plus 400 dahalo auxquels les forces de l'ordre et les villageois ont dû faire face.

LA JIRAMA PROMET DE RESOUDRE LE PROBLEME DE DELESTAGE

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Afin de remédier aux problèmes de délestages dans la capitale, la Direction générale de la Jirama a renégocié son contrat avec la société Aggrecko pour que cette dernière fournisse une production supplémentaire de 20 mégawatts à la centrale d'Ambohimanambola, une hausse prévue intervenir d'ici 2 mois et permettra de faire face à l'étiage où l'on enregistre un manque de 50MW. Par ailleurs, les contrats avec tous les fournisseurs de la compagnie nationale feront l'objet d'un audit. Une séance de travail allant dans ce cadre a eu lieu la semaine dernière, sous l'égide du FMI. En outre, l'entreprise américaine Symbion Power est déjà officiellement installée dans le site de Mandroseza et a promis que tous les générateurs de la centrale seront fonctionnels d'ici 7 mois, en vue de la production d'électricité d'une puissance de 40 mégawatts. (**Midi Madagasikara**, p.5)

Style et Déontologie

Des informations divergentes ont été relevées dans les quotidiens concernant le projet de loi sur la CENI et la mort d'un officier à Betroka. En effet, **Midi Madagasikara** et **Tia Tanindrazana** ont soutenu que le projet de loi a été adopté par le Conseil des ministres contrairement aux autres quotidiens qui soutiennent qu'il n'a pas pu l'être. Aussi, **La Gazette de la Grande île** a informé que la proclamation des résultats sera entreprise le jeudi 17 septembre si **L'Express de Madagascar** évoque le lendemain. Les informations sur l'attaque ayant causé la mort du capitaine de la gendarmerie à Betroka diffèrent d'un quotidien à l'autre. Si la plupart des quotidiens parlent de 3 morts du côté des civils, **Tia Tanindrazana** affirme qu'ils ont été tout simplement blessés.

Un peu d'humour



Les Nouvelles p.2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Honorine RAMISARIVelo: misa.ramisarivelo@eces.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

